



Avertissement : Veuillez lire ce manuel d'instructions attentivement avant d'utiliser l'instrument et le conserver pour une utilisation future.



1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Matière : pied en métal doré(e)

Alimentation : Batterie Lithium 1800 mAh (câble USB Type-C inclus) 5V

Dimension : H:10cm/34cm

Autonomie : 6-8h

Temps de charge : 5h

2. UTILISATION

a) Chargement de la batterie

Avant la première utilisation ou lorsque la batterie est déchargée, rechargez l'appareil complètement à l'aide du câble USB Type-C (un voyant lumineux rouge est allumé en permanence pour indiquer que la batterie est en charge ; celui-ci devient vert lorsque la batterie est chargée complètement).

Débranchez le chargeur immédiatement après le rechargement pour prolonger la durée de vie de la batterie.

b) Mise en marche

Placez la lampe sur une surface plate.

Appuyez une fois sur le bouton au-dessus de la lampe pour l'allumer.

Faites un appui court pour choisir la teinte de la lumière (chaud/froid/neutre).

Faites un appui long pour diminuer l'intensité de la lumière. Appuyez longtemps à nouveau pour augmenter l'intensité.

3. PRECAUTIONS ET CONSEIL D'ENTRETIEN

1. Cet appareil est destiné à un usage domestique uniquement. N'utilisez l'appareil que comme indiqué dans ce mode d'emploi.
2. Avant de brancher l'appareil, assurez-vous que la tension électrique de votre domicile corresponde à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil.
3. Pour éviter tout choc électrique, n'immergez jamais le câble d'alimentation, la prise ou toute autre partie de l'appareil dans l'eau ou tout autre liquide.
4. Ne laissez pas l'appareil sans surveillance lorsqu'il est branché.
5. Ne manipulez pas l'appareil ni la prise avec les mains mouillées.
6. Lorsque vous débranchez le câble, tirez-le toujours au niveau de la fiche, ne tirez pas sur le câble lui-même.
7. Lorsque vous utilisez l'appareil, déroulez toujours complètement le cordon d'alimentation de son logement afin d'éviter la surchauffe de l'appareil.
8. N'utilisez pas l'appareil si la prise ou le câble d'alimentation est endommagé, en cas de mauvais fonctionnement, s'il est tombé dans l'eau ou si vous l'avez laissé tomber.
9. Ne tentez jamais de réparer l'appareil par vous-même. Faites le toujours réparer par un centre de service après-vente ou un centre de réparation qualifié.
10. Le câble d'alimentation doit être contrôlé régulièrement afin d'éviter tout risque de dommages. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un centre de réparation qualifié afin d'éviter un danger.
11. Utilisez toujours l'appareil sur une surface sèche.
12. N'utilisez pas l'appareil à l'extérieur.
13. Ne laissez pas pendre le cordon d'alimentation sur le rebord d'une table ou d'un plan de travail, et évitez qu'il n'entre en contact avec des surfaces chaudes.
14. Gardez l'appareil à l'écart des sources de chaleurs comme les radiateurs, afin d'éviter la déformation des parties en plastique.
15. AVERTISSEMENT : l'appareil et ses parties accessibles deviennent chauds lors de l'utilisation. Des précautions doivent être prises pour éviter de toucher les éléments chauffants. Les enfants doivent être maintenus à l'écart.
16. N'utilisez pas de produits nettoyants abrasifs pour nettoyer l'appareil.
17. Cet appareil n'est pas destiné à être mis en fonctionnement au moyen d'une minuterie extérieur ou par un système de commande à distance séparé.



Mise au rebut de l'appareil :

La directive Européenne 2012/19/EC sur les déchets des Equipements électriques et Electroniques (DEEE), exige que les appareils ménagers usagés ne soient pas jetés dans le flux normal des déchets municipaux. Les appareils usagés doivent être collectés séparément afin d'optimiser le taux de récupération et le recyclage des matériaux qui les composent et réduire l'impact sur la santé humaine et l'environnement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur